

**Le pastoralisme en Pyrénées centrales : une introduction commune aux textes d'Annick Gibon et de Didier Buffière**

**Buffière D., Gibon A.**

*in*

Bourbouze A. (ed.), Msika B. (ed.), Nasr N. (ed.), Sghaier Zaafouri M. (ed.).  
Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides

**Montpellier : CIHEAM**

**Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 32**

**1997**

pages 67-68

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971096>

To cite this article / Pour citer cet article

Buffière D., Gibon A. **Le pastoralisme en Pyrénées centrales : une introduction commune aux textes d'Annick Gibon et de Didier Buffière.** In : Bourbouze A. (ed.), Msika B. (ed.), Nasr N. (ed.), Sghaier Zaafouri M. (ed.). *Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides.* Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 67-68 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 32)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Le pastoralisme en Pyrénées centrales

*Une introduction commune aux textes d'Annick Gibon et de Didier Buffière*

*Didier BUFFIÈRE, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, Tarbes (France)*

*Annick GIBON, INRA-URSAID Toulouse (France)*

## 1. Situation géographique et contexte économique

Les Pyrénées forment un massif frontalier entre la France et l'Espagne dans le sud-ouest de l'Europe. Le centre de cette chaîne correspond à la partie montagneuse de trois départements français avec d'ouest en est, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Ariège. La zone de montagne ne représente qu'une fraction limitée du territoire et surtout de la population de ces trois départements. Les centres de décision et d'activité que constituent les chefs-lieux départementaux sont situés à leur bordure (Foix en Ariège) ou sont plus excentrés par rapport au relief (Tarbes en

Hautes-Pyrénées et surtout Toulouse en Haute-Garonne, capitale régionale distante d'une centaine de kilomètres de la chaîne des Pyrénées).

L'économie forestière, l'élevage et l'activité touristique d'hiver (avec les nombreuses stations de ski) et d'été (randonnées et thermalisme) sont les activités économiques les plus importantes de la région.

Les quelques activités industrielles autrefois installées dans le piémont (mines, industrie chimique...) sont aujourd'hui en plein déclin.

## 2. Le milieu

La région des Pyrénées centrales est compartimentée en vallées étroites orientées nord-sud, qui relie le piémont aux sommets frontaliers avec l'Espagne, d'altitude souvent élevée (3000 m).

Sous influence océanique à l'ouest, méditerranéenne à l'est, ce secteur subit également les rigueurs du climat montagnard. La pluviométrie annuelle moyenne varie entre 1200 et 1500 mm, avec une période d'enneigement de plusieurs mois et des températures très basses en altitude durant la période hivernale.

La végétation de type atlantico-montagnard sur une grande partie du secteur qui nous intéresse, prend des caractéristiques plus méditerranéennes sur la frange orientale

de l'Ariège. Prairies, forêts de hêtres et sapins en versant nord, de pins en versant sud, landes atlantico-montagnardes ou subméditerranéennes, pelouses alpines, se succèdent en fonction de l'altitude.

Ces différentes contraintes ont conduit à une occupation humaine et à une répartition des activités très organisée (texte de Gibon, fig.1), avec les villages et les sièges d'exploitations agricoles en fond de vallées ou sur des balcons d'origine glaciaire, des zones de prés de fauche, la forêt et les zones de parcours d'intersaison à mi-versant, et les zones d'estives dans la partie supérieure et jusqu'aux crêtes et sommets.

## 3. L'activité agricole

Les caractéristiques des exploitations agricoles des Pyrénées centrales sont dans l'en-

semble assez proches de celles des autres zones de montagne françaises (données Recen-

sement général agricole 1988). La population agricole vieillit ; 48% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans et 12% sont célibataires. Les exploitations sont de petite taille : 16 ha en moyenne (contre 27 ha pour l'ensemble de la zone de montagne française), ce qui donne d'autant plus d'importance à l'utilisation des surfaces collectives. La surface agricole utilisée des communes est largement dominée par la prairie permanente (83%), alors que les fourrages en cultures principales ne représentent que 8% de cette surface, et les céréales 7%.

L'élevage, autrefois associé à la pratique de cultures vivrières et de vente, constitue la principale orientation productive des exploitations.

Le cheptel des 3 départements comporte, en 1988, 60 000 vaches, dont 50 000 vaches allaitantes et 10 000 vaches laitières et 150 000 ovins.

L'élevage bovin laitier est concentré dans de petits bassins de production dispersés, et est souvent associé à la fabrication de fromages fermiers et artisanaux.

Les élevages bovins allaitants produisent principalement des broutards de 5 à 8 mois, vendus en l'état à la descente d'estive (ou en cours d'été).

En élevage ovin, agneaux de bergerie de 3 à 5 mois et agneaux légers commercialisés vers l'Espagne sont les deux productions dominantes.

Ces deux derniers types d'élevage (bovins allaitants, ovins-viande) sont basés en grande majorité sur l'exploitation de races locales rustiques. Le recours à des races bouchères, en race pure mais surtout en croisement est néanmoins assez fréquent.

La double activité, en grande partie tournée vers le tourisme, touche 23% des chefs d'exploitation.

L'utilisation estivale des territoires de parcours reste importante pour cette partie des Pyrénées. Les surfaces concernées représentent près de 280 000 ha, soit 32% de la Surface agricole utile (SAU). Si l'on ajoute à la production de ces surfaces celle des surfaces toujours en herbe dans la SAU des exploitations (410 000 ha), on comprend l'importance qu'elles ont dans l'alimentation du troupeau pyrénéen.

Près de 4000 éleveurs des trois départements mais aussi des départements limitrophes et de l'Espagne utilisent les parcours collectifs avec environ 30 000 bovins, 180 000 ovins, 2000 caprins et 3000 équins.

L'ensemble des surfaces a été découpé en unités de gestion qui vont de quelques hectares à plusieurs milliers d'hectares et qui s'échelonnent entre 500 et 3000 m d'altitude.

Depuis 20 ans, des sommes importantes (environ 3 millions de francs d'investissement pour le département des Hautes-Pyrénées en 1995) ont été investies pour l'équipement de ces territoires (pistes, cabanes, parcs de tri, clôtures, abreuvoirs...).

## **4. L'organisation du pastoralisme, propriété et usage des espaces pastoraux**

Les surfaces en propriétés privées et en propriétés collectives sont étroitement associées dans le pastoralisme pyrénéen. L'élevage est pratiqué par les communautés locales selon des schémas dont certains aspects ont une origine très ancienne, du fait des conditions de milieu, de la longue histoire de l'occupation humaine de la région et des fortes densités de population qui, aux siècles passés, ont amené ces sociétés à réglementer fortement l'usage des terrains.

Ces règles ont dû évoluer au fil du temps pour s'adapter aux nouvelles situations.

Quelles leçons peut-on tirer de ces évolutions ? Quelles sont les questions posées par la propriété et les usages collectifs de nos jours ?

C'est ce que nous tenterons d'illustrer dans nos deux interventions.

Dans la première, Gibon abordera les modifications des conduites des élevages et des modes d'utilisation de l'espace.

Dans la seconde, Buffière commentera l'évolution historique du statut des parcours collectifs et les problèmes posés dans leur utilisation actuelle.